



COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

**Le Carrefour 50+ salue l'élargissement du programme,
mais maintient sa demande : la gratuité du vaccin contre le zona doit débuter à 65 ans**

Rimouski, le lundi 26 janvier 2026 – Comme l'a annoncé le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), le programme gratuit de vaccination contre le zona sera élargi à compter du **1er février 2026**. Les **personnes de 71 ans et plus** y auront désormais accès sans frais, tout comme les **adultes de 18 ans et plus** vivant avec une immunodépression.

Le **Carrefour 50+ du Québec**, qui représente 138 clubs de personnes de 50 ans et plus, accueille cette annonce comme **un pas dans la bonne direction**, mais réaffirme que la gratuité doit être étendue **au moins** aux personnes de **65 ans et plus**, et ce, dès maintenant.

Selon le président du Carrefour 50+, **Richard Rancourt**, cette décision demeure insuffisante : « La Dre Chantal Sauvageau, du Comité sur l'immunisation du Québec, recommande d'abaisser la gratuité à 50 ans. De notre côté, nous demandons le 65 ans, et c'est raisonnable. Le gouvernement vient de faire un pas, il doit en faire un autre. Nous invitons tous les citoyens à signer la pétition que nous avons mise en ligne : faisons entendre notre voix. »

Lien vers la pétition : *Pétition – Vaccination gratuite contre le zona pour les 65 ans et plus*
<https://www.assnat.qc.ca/fr/exprimez-votre-opinion/petition/Petition-11885/>

Le directeur général du Carrefour 50+, **Harold LeBel**, rappelle quant à lui les engagements déjà pris par le gouvernement : « En avril 2023, en commission parlementaire, le ministre Christian Dubé a assuré que les personnes de 65 ans et plus auraient accès gratuitement au vaccin d'ici quatre ans, soit en 2027. Il ne faut pas que cet engagement passe sous silence, surtout en année électorale. Le ministre Dubé et même le premier ministre Legault ne sont plus en poste. Nous devons donc rappeler cet engagement au gouvernement actuel et aux aspirants. Signez la pétition : c'est maintenant que ça se joue. »

Extrait de la pétition officielle

ATTENDU QUE le risque de développer le zona augmente significativement à partir de 50 ans et continue de croître avec l'âge;

.../2

70, rue Saint-Germain E, bureau 108, Rimouski G5L 7J9
Tel: 418 722-6066 / 1 855 722-6077

ATTENDU QUE le zona peut provoquer des douleurs sévères et des complications comme la névralgie post-zostérienne (NPZ), pouvant durer plusieurs années;

ATTENDU QUE la vaccination gratuite n'est actuellement offerte qu'aux adultes immunodéprimés (18+) et aux personnes de 75 ans et plus;

ATTENDU QUE dans les régions du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, plus d'un quart de la population est âgée de 65 ans et plus;

Nous, signataires, demandons au gouvernement du Québec de permettre aux personnes de 65 ans et plus de se faire vacciner gratuitement contre le zona dès l'année financière 2026-2027.

– 30 –

Pour information ou demande d'entrevue :

Chantale Arseneault

Responsable des communications

Communications.arseneault@gmail.com

418 392-0386

70, rue Saint-Germain E, bureau 108, Rimouski G5L 7J9

Tel: 418 722-6066 / 1 855 722-6077